

Un nouveau dispositif gratuit pour épauler les copropriétés

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), Lorient Agglomération lance un dispositif pour accompagner les copropriétés. Ouvert pour une durée de trois ans, il a pour objectif d'accompagner les copropriétaires dans la gestion de leur immeuble et à prévenir les situations de blocage.

Gestion irrégulière, dettes qui s'accumulent, conseils syndicaux qui peinent à se maintenir... Certaines copropriétés peuvent vite se retrouver en difficulté. Pour prévenir ces situations, Lorient Agglomération lance le POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés) 2025-2028.

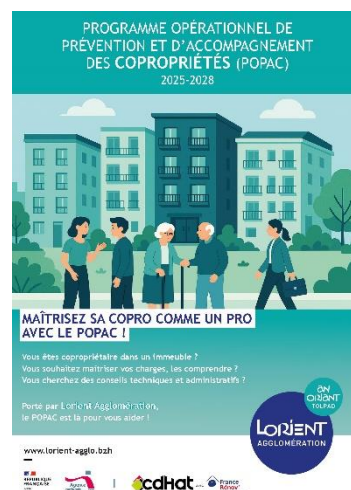
Ce dispositif, entièrement gratuit et prévu pour trois ans, s'adresse aux copropriétaires qui souhaitent mieux comprendre leurs charges, sécuriser leur trésorerie ou encore initier des projets de travaux adaptés. Parce que beaucoup de copropriétaires se sentent démunis face à la complexité juridique ou aux difficultés de gestion, le POPAC leur apporte une expertise neutre et un accompagnement sur mesure.

Au programme :

- des diagnostics personnalisés réalisés par des experts mandatés pour évaluer la situation,
- des ateliers et formations pour mieux comprendre le fonctionnement d'une copropriété et mieux gérer son immeuble,
- un accompagnement sur mesure.

L'Espace Info Habitat est également mobilisé pour répondre aux questions et conseiller les copropriétaires.

Renseignements au 0 800 100 601 (appel gratuit) ou par mail à copro@agglo-orient.fr



Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

